

Programmes

Agir pour la biodiversité et la faune



Soutenir la planification d'actions de conservation et de mise en valeur dans des territoires d'intérêt écologique et favoriser le transfert d'expertise à des intervenants clés.

Date limite: 15 septembre

Faune en danger



Soutenir la réalisation de projets favorisant le rétablissement des populations d'espèces fauniques menacées ou en situation précaire au Québec.

Dates limites: 1^{er} octobre, 24 octobre (Grands projets) et 16 janvier (Volet flore et invertébrés en danger)

Protéger les habitats (volet Principal)



Soutenir les initiatives de protection de milieux naturels et d'habitats à haute valeur écologique, par la conclusion d'ententes de conservation à long terme avec des propriétaires de terres privées.

Dates limites: 15 septembre et 15 mars

Protéger les habitats (volet II Taxes municipales et scolaires)



Soutenir les propriétaires de milieux naturels gérés à des fins d'aires protégées, relativement au remboursement des taxes foncières et scolaires liées à ces propriétés.

Date limite: 15 janvier

Programme Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels



Soutenir les initiatives de mise en valeur et d'aménagement durables facilitant l'accessibilité publique aux milieux naturels d'intérêt tout en assurant la protection de la biodiversité.

Date limite: 15 novembre

Amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA) et volet Valorisation, aménagement et restauration des habitats du saumon atlantique



Soutenir la réalisation de travaux qui visent à aménager ou restaurer l'habitat des poissons d'intérêt pour la pêche sportive afin d'en augmenter la productivité.

Date limite: 1^{er} décembre

Pêche en herbe



Soutenir des activités d'initiation à la pêche sportive pour les jeunes de 6 à 17 ans.

Date limite: 31 janvier

Paysages:

 Forestier

 Urbain

 Agricole

 Marin

 Aquatique

Programmes

Cultiver la biodiversité en milieu agricole



Soutenir la réalisation de travaux de protection de la biodiversité et d'amélioration de la qualité des milieux naturels en mobilisant les propriétaires agricoles.

Dates limites: 15 janvier et 1^{er} février (Grands projets et volet herpétofaune)

Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes



Soutenir les initiatives visant à limiter l'introduction et la propagation des plantes exotiques envahissantes dans des milieux naturels à haute valeur écologique.

Date limite: 15 octobre

Programme d'aide financière aux véhicules hors route (volet II Protection de la faune et des habitats fauniques)



Soutenir les initiatives de protection et d'amélioration des milieux naturels d'intérêt situés à proximité des sentiers fréquentés par les utilisateurs de véhicules hors route.

Date limite: 15 janvier

Programme de conservation de la biodiversité en milieu forestier



Soutenir et accompagner les propriétaires de boisés privés pour l'aménagement et la conservation des ressources fauniques et écologiques de leurs propriétés.

Date limite: 1^{er} avril



**Fondation
de la faune
du Québec**

1175, avenue Lavigerie, bureau 420

Québec (Québec) G1V 4P1

418 644-7926 | ffq@fondationdelafaune.qc.ca



fondationdelafaune.qc.ca